

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE # sp01 PROCÈS-VERBAL (Adopté): 08 NOVEMBRE 2018

1392 personnes (dont 1381 valides, soit 20,28 % de nos membres) ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale spéciale s'ouvre à 12h16

LE SECRÉTARIAT DE CETTE ASSEMBLÉE A OMIS DE PRENDRE LE NOM ET LE PROGRAMME DES INTERVE-NANT.E.S À CETTE ASSEMBLÉE

0.0 **Procédures**

XXX XXX (XXXXX) propose l'ouverture de l'Assemblée générale spéciale A18-sp01 de ce 08 novembre 2018 XXX XXX (XXXXX) appuie Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

XXX XXX (XXXXX) propose Emmanuelle XXXXX, Charles-Antoine XXXXX et Zy St-Pierre Bourdelais comme présidium pour la salle 1, et Thomas Brady à l'animation de la salle 2 XXX XXX (XXXXX) appuie Adoptée à l'unanimité

0.2 Ordre du jour

Ordre du jour affiché

- Grève des stages et des cours du 19 au 23 novembre 2018 Campagne pour la rémunération des stages
 - 1.1 Plénière
 - 1.2 Proposition et précision sur le vote
- 2.0 Levée

XXX XXX (XXXXX) (Gestion & intervention en loisir) propose l'ordre du jour tel que présenté XXX XXX (XXXXX) appuie

XXX XXX (XXXXX) amende:

- 1.0 Levée de cours
- 2.0 Grève des stages et des cours du 19 au 23 novembre 2018 - Campagne pour la rémunération des stages
 - 2.1 Plénière
 - 2.2 Vote de grève
- 3.0 Levée

XXX XXX (XXXXX) appuie

Amendement (non autorisé par la charte) adopté à l'unanimité

RAPPEL: Charte, art. 3.5 Assemblée générale spéciale

- l'ordre du jour doit être strict, <u>non modifiable</u> et <u>ne doit contenir qu'un seul point</u> (précis et dont la signification doit rester évidente au sens commun et dénué de subjectivité).

Ordre du jour amendé [à l'encontre de la charte]

- 1.0 Levée de cours
- 2.0 Grève des stages et des cours du 19 au 23 novembre 2018 Campagne pour la rémunération des stages
 - 2.1 Plénière
 - 2.2 Vote de grève
- 3.0 Levée Adopté à majorité

1.0 Levée de cours

XXX XXX (XXXXX) propose

- ✓ Considérant que l'assemblée générale de grève est un espace unique où les étudiant.es peuvent débattre, poser des questions, discuter de revendications qui leur tiennent à cœur ou faire des propositions;
- ✓ Considérant que l'AGECVM a adopté le 5 septembre dernier un plan d'action pour l'année 2018-2019 afin que tous les stages à tous les niveaux soient rémunérés;
- ✓ Considérant que ce plan d'action prévoit la tenue d'une assemblée générale de grève à la session d'automne dans une perspective d'escalade des moyens de pression, et la tenue d'une assemblée générale de grève illimitée à l'hiver advenant l'absence de rémunération de tous les stages;
- ✓ Considérant l'importance pour tous et toutes de participer à l'assemblée générale de grève;
 - Que les cours qui se déroulent à partir de midi au Cégep du Vieux-Montréal soient levés pour le reste de la journée;
 - Que l'AGECVM s'assure qu'aucun.e étudiant.e ou stagiaire ne soit pénalisé.e en raison de sa participation à l'assemblée générale de grève et s'assure qu'aucun cours ou stage manqué à cette

XXX XXX (XXXXX) appuie

XXX XXX (XXXXX) amende en ajoutant :

Que la durée de la tournée de levée de cours soit de 15 minutes pour les étages 7 et inférieurs par équipe de deux

XXX XXX (XXXXX) appuie

XXX XXX (XXXXX) sous amende d'ajouter les laboratoires pratiques des étages supérieurs du niveau 7

XXX XXX (XXXXX) appuie

Sous-amendement adopté à majorité

Amendement sous-amendé

Que la durée de la tournée de levée de cours soit de 15 minutes pour les étages 7 et inférieurs par équipe de deux, et qu'on ajoutee les laboratoires pratiques des étages supérieurs du niveau 7

Amendement Adopté à majorité

XXX XXX (XXXXX) amende en ajoutant :

Que l'Assemblée générale spéciale soit ajournée pendant 15 minutes, le temps de la tournée de levée de cours

XXX XXX (XXXXX) appuie

Amendement adopté à majorité

Principale amendée

- Considérant que l'assemblée générale de grève est un espace unique où les étudiant.es peuvent débattre, poser des questions, discuter de revendications qui leur tiennent à cœur ou faire des propositions;
- Considérant que l'AGECVM a adopté le 5 septembre dernier un plan d'action pour l'année 2018-2019 afin que tous les stages à tous les niveaux soient rémunérés;
- Considérant que ce plan d'action prévoit la tenue d'une assemblée générale de grève à la session d'automne dans une perspective d'escalade des moyens de pression, et la tenue d'une assemblée générale de grève illimitée à l'hiver advenant l'absence de rémunération de tous les stages;
- ✓ Considérant l'importance pour tous et toutes de participer à l'assemblée générale de grève;

- Que les cours qui se déroulent à partir de midi au Cégep du Vieux-Montréal soient levés pour le reste de la journée;
- Que l'AGECVM s'assure qu'aucun.e étudiant.e ou stagiaire ne soit pénalisé.e en raison de sa participation à l'assemblée générale de grève et s'assure qu'aucun cours ou stage manqué à cette
- Que la durée de la tournée de levée de cours soit de 15 minutes pour les étages 7 et inférieurs par équipe de deux, et qu'on ajoute les laboratoires pratiques des étages supérieurs du niveau 7
- Que l'Assemblée générale spéciale soit ajournée pendant 15 minutes, le temps de la tournée de levée de cours

Adoptée à majorité à 12h56

INTERRUPTION POUR TOURNÉE DE LEVÉE DE COURS

XXX XXX (XXXXX) propose de reprendre l'Assemblée générale spéciale [à 13h20], et d'en aviser la salle 2 XXX XXX (XXXXX) appuie Adoptée à l'unanimité

2.0 Grève des stages et des cours du 19 au 23 novembre 2018 – Campagne pour la rémunération des stages

2.1 Plénière

XXX XXX (XXXXX) propose de tenir une plénière de 20 minutes sur la question de la rémunération des stages

XXX XXX (XXXXX) appuie

Adoptée à la majorité

XXX XXX (XXXXX) propose d'allonger la durée de la plénière de 15 minutes sur la question de la rémunération des stages

XXX XXX (XXXXX) appuie

Adoptée à la majorité

XXX XXX (XXXXX) propose d'allonger la durée de la plénière de 7 minutes sur la question de la rémunération des stages

XXX XXX (XXXXX) appuie

XXX XXX (XXXXX) amende en ajoutant : que les tours de parole soient limités à 1 minute XXX XXX (XXXXX) appuie Adopté aux deux tiers

Principale amendée

d'allonger la durée de la plénière de 7 minutes sur la question de la rémunération des stages et que les tours de parole soient limités à 1 minute

XXX XXX (XXXXX) amende de remplacer 7 minutes par 60 minutes

XXX XXX (XXXXX) appuie

Battu à majorité

XXX XXX (XXXXX) amende de remplacer 7 minutes par de terminer les tours de paroles des personnes en ligne

XXX XXX (XXXXX) appuie

Adopté à la majorité

Principale amendée

Que, dans cette plénière, les tours de parole soient limités à 1 minute et qu'on termine les tours de parole des personnes en ligne

Adoptée à la majorité

2.2 Vote de grève

- Assemblée générale A18-sp01

XXX XXX (XXXXX) propose

- Considérant la campagne pour la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'étude qui a cours depuis deux ans, notamment à Montréal, en Outaouais, à Sherbrooke, à Chicoutimi, à Québec
- Considérant que 18 associations à l'Université du Québec à Montréal, à Trois-Rivières et en Outaouais, à l'Université de Montréal, à l'Université McGill, à l'Université Laval à Québec, aux cégeps de Sherbrooke, de Saint-Laurent, de l'Outaouais, de Marie-Victorin, du Vieux-Montréal ont lancé au gouvernement un ultimatum culminant à la grève générale illimitée si dès l'hiver 2019 un programme de rémunération pour tous les stages n'est pas implanté;
- Considérant la nécessité de maintenir la pression sur le gouvernement nouvellement formé;
- Considérant que ce sont les journées de grèves tenues jusqu'à maintenant qui ont contraint le gouvernement à mettre en place une mesure budgétaire afin de compenser le stage final en enseignement:
- Considérant que les compressions budgétaires du gouvernement dans le secteur public deviennent le fardeau des stagiaires, parmi lesquel·les sont surreprésenté es les femmes, les parentsétudiant es et les personnes issues de l'immigration, au même moment où les stages déjà rémunérés permettent l'obtention de crédits d'impôts, de subventions et autres mesures d'allégement fiscal mises en place par le gouvernement:
- Considérant que le travail obligatoire et gratuit des étudiant es n'est pas une solution pour combler les besoins en main-d'œuvre de l'État, et que l'absence de rémunération du travail des stagiaires, comme tout travail, devrait entraîner sa fin (Pas de salaire, pas de stagiaire!);
- Considérant que l'Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des Sciences de l'éducation (ADEESE-UQAM), McGill Social Work Student Association (SWSA-McGill), l'Association des étudiantes sages-femmes du Québec (AÉSFQ-UQTR), l'Association Étudiante du module de science politique (AÉMSP-UQÀM), l'Association étudiante du module d'éducation de l'UQO (AEME) et l'Association étudiante de psychoéducation de l'UQO (AÉMP) de l'UQO et l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM) ont adopté la tenue d'une semaine de grève du 19 au 23 novembre prochain, et que des votes de grève sont aussi prévus dans plusieurs autres associations:
- Considérant que l'Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM (AFÉA-UQAM) sera en grève du 19 au 22 novembre, l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQAM) sera en grève du 18 au 21 novembre, l'Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESSUQAM) sera en grève les 21 et 22 novembre, et finalement que, le 21 novembre, le Regroupement des étudiantes et les étudiants de sociologie de l'Université de Montréal (RÉÉSUM), l'Association étudiante de psychologie et sociologie de l'Université de Montréal (AEPSUM) et l'Association des Étudiant(e)s Prégradué(e)s en Philosophie (AGEEPP) de l'Université Laval à Québec seront en grève;
 - Que l'AGECVM poursuive la mobilisation de ses membres en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'étude;
 - Que l'AGECVM tienne une semaine de grève des stages et des cours du 19 au 23 novembre inclusivement, dans une perspective d'escalade des moyens de pression;
 - Que l'AGECVM et le Comité de mobilisation du Cégep du Vieux-Montréal, en matinée du 21 novembre, organisent une prise de parole publique des stagiaires afin qu'elles et ils puissent discuter de leurs conditions de travail, de la grève de leur stage et de leur participation aux espaces de délibération;
 - Que le Comité de mobilisation du Cégep du Vieux-Montréal appellent à une rencontre d'organisation au cours de la semaine du 12 au 16 novembre, pour la préparation d'actions de visibilité durant la semaine de grève, et particulièrement pour l'après-midi du 21 novembre:
 - Que l'AGECVM mobilise les membres de l'association à participer aux activités prévues par le Comité de mobilisation pour toute la semaine de grève;
 - Que l'AGECVM communique avec les différents départements, particulièrement celui de soins infirmiers, travail social, éducation à l'enfance et éducation spécialisée afin de les prévenir de la grève à venir et de l'interruption complète du travail accompli en cours et en stage:
 - Que l'AGECVM assure une application uniforme de la grève, et, qu'en ce sens, elle refuse toute reprise de cours ou de stage, et organise une réponse collective vis-à-vis toute menace ou pénalité imposée aux stagiaires ou aux étudiantes.

XXX XXX (XXXXX) appuie

XXX XXX (XXXXX) amende que les locaux d'animation 2D et 3D soient ouverts lors de la semaine de grève

XXX XXX (XXXXX) appuie

Proposition privilégiée :

XXX XXX (XXXXX) propose de limiter les tours de parole à une minute et trente secondes jusqu'à la fin de cette Assemblée

XXX XXX (XXXXX) appuie Adoptée aux deux tiers

XXX XXX (XXXXX) sous-amende : que tous les locaux de quelque nature qu'ils soient (Ateliers d'arts, multimédia, etc...) demeurent ouvert pendant la semaine de grève XXX XXX (XXXXX) appuie

XXX XXX (XXXXX) propose **de retirer le sous-amendement** XXX XXX (XXXXX) appuie Adopté à majorité

Retour à l'amendement

que les locaux d'animation 2D et 3D soient ouverts lors de la semaine de grève

XXX XXX (XXXXX) sous-amende : que les ateliers comprenant du matériel non disponible à la maison soient ouverts pendant la semaine de grève XXX XXX (XXXXX) appuie

XXX XXX (XXXXX) demande la question préalable Adoptée aux deux tiers

Sous-amendement adopté à la majorité

Amendement sous-amendé

que les locaux d'animation 2D et 3D soient ouverts lors de la semaine de grève, ainsi que les ateliers comprenant du matériel non disponible à la maison

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale amendée

- Que l'AGECVM poursuive la mobilisation de ses membres en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'étude;
- Que l'AGECVM tienne une semaine de grève des stages et des cours du 19 au 23 novembre inclusivement, dans une perspective d'escalade des moyens de pression;
- Que l'AGECVM et le Comité de mobilisation du Cégep du Vieux-Montréal, en matinée du 21 novembre, organisent une prise de parole publique des stagiaires afin qu'elles et ils puissent discuter de leurs conditions de travail, de la grève de leur stage et de leur participation aux espaces de délibération;
- Que le Comité de mobilisation du Cégep du Vieux-Montréal appellent à une rencontre d'organisation au cours de la semaine du 12 au 16 novembre, pour la préparation d'actions de visibilité durant la semaine de grève, et particulièrement pour l'après-midi du 21 novembre;
- Que l'AGECVM mobilise les membres de l'association à participer aux activités prévues par le Comité de mobilisation pour toute la semaine de grève;
- Que l'AGECVM communique avec les différents départements, particulièrement celui de soins infirmiers, travail social, éducation à l'enfance et éducation spécialisée afin de les prévenir de la grève à venir et de l'interruption complète du travail accompli en cours et en stage;
- ❖ Que l'AGECVM assure une application uniforme de la grève, et, qu'en ce sens, elle refuse toute reprise de cours ou de stage, et organise une réponse collective vis-à-vis toute menace ou pénalité imposée aux stagiaires ou aux étudiantes.

que les locaux d'animation 2D et 3D soient ouverts lors de la semaine de grève, ainsi que les ateliers comprenant du matériel non disponible à la maison

XXX XXX (XXXXX) amende de modifier comme suit : Que l'AGECVM tienne trois jours de grève des stages et des cours du 19 au 21 novembre inclusivement, dans une perspective d'escalade des moyens de pression;

XXX XXX (XXXXX) appuie

XXX XXX (XXXXX) demande la question préalable Adoptée aux deux tiers

Amendement battu à majorité

Retour sur la principale amendée

- Que l'AGECVM poursuive la mobilisation de ses membres en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'étude;
- Que l'AGECVM tienne une semaine de grève des stages et des cours du 19 au 23 novembre inclusivement, dans une perspective d'escalade des moyens de pression;
- Que l'AGECVM et le Comité de mobilisation du Cégep du Vieux-Montréal, en matinée du 21 novembre, organisent une prise de parole publique des stagiaires afin qu'elles et ils puissent discuter de leurs conditions de travail, de la grève de leur stage et de leur participation aux espaces de délibération;
- Que le Comité de mobilisation du Cégep du Vieux-Montréal appellent à une rencontre d'organisation au cours de la semaine du 12 au 16 novembre, pour la préparation d'actions de visibilité durant la semaine de grève, et particulièrement pour l'aprèsmidi du 21 novembre;
- Que l'AGECVM mobilise les membres de l'association à participer aux activités prévues par le Comité de mobilisation pour toute la semaine de grève;
- Que l'AGECVM communique avec les différents départements, particulièrement celui de soins infirmiers, travail social, éducation à l'enfance et éducation spécialisée afin de les prévenir de la grève à venir et de l'interruption complète du travail accompli en cours et en stage;
- Que l'AGECVM assure une application uniforme de la grève, et, qu'en ce sens, elle refuse toute reprise de cours ou de stage, et organise une réponse collective vis-à-vis toute menace ou pénalité imposée aux stagiaires ou aux étudiantes.
- que les locaux d'animation 2D et 3D soient ouverts lors de la semaine de grève, ainsi que les ateliers comprenant du matériel non disponible à la maison

XXX XXX (XXXXX) demande la question préalable Adoptée aux deux tiers

Adoptée à très forte majorité

3.0 Levée

XXX XXX (XXXXX) propose la levée de l'assemblée générale spéciale A18-sp01 de ce jeudi 08 novembre 2018 à 16h15 XXX XXX (XXXXX) appuie Adoptée à l'unanimité